

Candidature au Conseil Municipal des jeunes

Tu es en CM2 ou en 6e ?

Tu as des projets pour la ville ?

Tu habites à L'Isle-Adam ?

Deviens Conseiller Municipal Jeune !



•
Qui vote ?

Un jury d'élus de la Ville de L'Isle-Adam.

Qui peut être candidat ?

Tous les enfants scolarisés en CM2 et 6e et habitant à L'Isle-Adam.

Comment poser sa candidature ?

Un dossier de candidature sera remis en classe à l'intéressé du 2 au 5 octobre 2023.

Chaque candidat devra remplir sa déclaration de candidature accompagnée d'une lettre de motivation, faire signer par ses parents l'autorisation parentale et joindre une photo d'identité.

Quand déposer sa candidature ?

Au plus tard le 20 octobre 2023 au Centre de loisirs auprès de Margot, l'animatrice de l'activité jeunesse au 06 80 70 03 33 ou Sandy, directrice de l'accueil de loisirs au 01 34 69 23 84. Si vous avez besoin d'aide pour votre lettre de motivation, n'hésitez pas à contacter Margot ou Sandy

Etre élu, c'est :

- Participer à la vie de sa ville.
- Représenter les enfants/jeunes de sa commune.
- Proposer des actions pour améliorer la ville.
- Donner son avis sur les projets des élus adultes.

Pour cela, télécharge le dossier de candidature et retourne-le complété à l'accueil de loisirs avant le 20 octobre 2023 afin de participer aux élections

Documents

[Fiche de candidature élections CMJ 2023](#)

[CMJ mode d'emploi 2023](#)

Contact

Margot : 06 80 70 03 33

Sandy : 01 34 69 23 84